



Club de Loisir Informatique de la Chanteraine  
22, route de Joigny 89120 – VILLEFRANCHE-ST-PHAL  
Email : [clubinfo.chanteraine@orange.fr](mailto:clubinfo.chanteraine@orange.fr)  
Site Web : <http://www.clic-chanteraine.com>  
Association sans but lucratif régie par la loi de 1901

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DU

**Lundi 27 février 2017 à 15h00**

Début de la séance à 15h00

**Membres présents : Jean-Pierre GERARDIN, Danièle MUGUET, Monique MOISSETTE, Patrick COURT, Nicole FURLAN, Christiane ROBERT, Christian RICHARD, Guy TISON, Jean-Baptiste BOURGES, Bernard BECHEREAU.**

### **Ordre du jour :**

Préparation de l'assemblée générale 2017

La séance est ouverte par **Patrick COURT** à 15h00. Il propose un tour de table pour connaître l'avis de chacun sur le fonctionnement de l'association.

- **Jean-Pierre GERARDIN** se félicite de constater que l'association est parfaitement gérée et ce de manière très professionnelle. Il apporte quelques précisions sur les relations avec les collectivités locales de tutelle.
  - Depuis la mise en place de la grande communauté de communes de Puisaye-Forterre, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les affaires concernant les associations de la CCOP relèvent toujours de la commune nouvelle de Charny-Orée-de-Puisaye à l'exception de l'Office du Tourisme qui sera rattaché à la communauté de communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La question est encore en suspens pour les crèches et les centres de loisirs des enfants qui sont également des associations.
  - Il informe le Bureau qu'il a été élu au poste de Vice-Président de la grande Communauté de Communes de Puisaye-Forterre.
  - Il va relancer l'affaire de la sécurisation de la salle. Au vu de l'argument apporté par le montant des immobilisations constaté lors de l'inventaire de CLIC (environ

- 14.000€ en valeur à neuf), il essaiera de convaincre le conseil de la commune nouvelle de la nécessité de cet équipement.
- Il relancera également le projet de réfection de la peinture extérieure du bâtiment dont il est convenu qu'elle serait réalisée par les services techniques.
  - **Christiane ROBERT** regrette qu'une meilleure discipline ne soit pas observée pendant les séances, notamment les lundis après-midi jour de forte fréquentation.
  - **Jean-Baptiste BOURGES** confirme qu'il est difficile d'écouter dans de telles conditions. Un grand nombre d'adhérents sont porteurs de dispositifs auditifs qui réagissent mal dans le brouhaha.
  - **Nicole FURLAN** demande des précisions sur les rôles respectifs de la commune nouvelle et de la grande communauté de communes. **Jean-Pierre GERARDIN** confirme que la responsabilité de gestion de la salle demeurera à la commune nouvelle, celle-ci appartenant à la commune de Villefranche.
  - **Guy TISON** demande s'il ne conviendrait pas de modifier certaines dates de séances. Il constate que certains adhérents ne sont pas à leur place dans la répartition des niveaux. Ils viennent plus en fonction de leur disponibilité qu'en fonction du contenu des séances. Un certain nombre d'adhérents du jeudi matin, séance chargée, serait plus à leur place le jeudi après-midi, ce qui permettrait une meilleure prise en charge des débutants. **Monique MOISSETTE** fait savoir qu'elle souhaiterait effectivement débiter une nouvelle session de débutants complets mais qu'il faudrait qu'elle puisse s'intégrer dans le créneau de ses disponibilités (Le jeudi). **Patrick COURT** pourrait envisager alors de déplacer la séance du jeudi après-midi sur un autre jour. **Guy TISON** se demande s'il ne serait pas utile de proposer aux adhérents des exercices à faire à la maison.
  - **Monique MOISSETTE** revient sur l'idée d'un meilleur partage des tâches au niveau du Bureau. Après en avoir discuté avec **Patrick COURT**, elle pense qu'il faut admettre un meilleur partage du travail même si cela se fait au détriment de la qualité. Par exemple tous les compte-rendu devraient être du ressort de la secrétaire. Elle pense également que les adhérents doivent être plus impliqués, par exemple dans la rédaction d'articles pour le site web.
  - **Danièle MUGUET** pense que certaines séances sont trop techniques et trop théoriques même si les séances du lundi sont censées accueillir un public averti.
  - **Christian RICHARD** pose une nouvelle fois la question de savoir s'il convient d'établir un programme des sujets qui seront abordés dans les séances ultérieures. **Patrick COURT** confirme qu'il faut effectivement trancher cette question. Il propose de profiter de l'assemblée générale pour poser la question aux adhérents. Les deux options (sujets programmés à l'avance ou sujets définis en début de séance par les participants) ont des arguments pour et contre. Il faudra donc poser la question en

éclairant bien les adhérents pour qu'ils puissent répondre en toute connaissance de cause.

- **Bernard BECHEREAU** est satisfait de voir que CliC entretient de bonnes relations avec les collectivités même si les débuts ont pu paraître difficiles.

**Patrick COURT** propose au Bureau de travailler sur deux sujets importants :

- Les fonctions ressortissantes de chaque poste de membre du bureau
- Les fonctions ressortissantes au Président et au Vice-Président à inscrire dans les statuts pour assurer la pérennité de fonctionnement de l'association.
  - La discussion s'engage sur le contenu de chaque fiche de poste. Leur contenu est adopté par le Bureau. Il est décidé que leur modification éventuelle serait du ressort du Bureau. Elles seront présentées à l'assemblée générale pour information.
  - La discussion s'engage ensuite sur les modifications à apporter au statut de CliC pour préciser le rôle du Vice-Président. Une nouvelle rédaction des articles 9 et 10 du statut est adoptée pour être présentée au vote lors de l'assemblée générale.

Intendance de l'assemblée générale : Mesdames **Danièle MUGUET**, **Christiane ROBERT** et **Nicole FURLAN** se chargeront de l'organisation de l'assemblée générale avec l'aide de leurs adjoints.

Questions diverses :

**Danièle MUGUET** souhaite, en raison de ses contraintes personnelles, ne pas solliciter le renouvellement de son mandat. Tout en la remerciant pour le travail accompli, il est pris acte de sa décision et son poste sera soumis aux candidatures et au vote lors de l'A.G du 27 mars 2017.

La séance est levée à 18h00

**Le Président**

**La secrétaire**

**Patrick COURT**

**Christiane ROBERT**